



## Assurer la comptabilité de son entreprise de A à Z

Acquérir une autonomie dans la tenue de sa comptabilité et réaliser les travaux d'inventaire.

**Durée :** 2 jours

**Organisation :** en présentiel

**Prérequis :** notion de base en comptabilité

**Méthode pédagogique :** active, différenciée et expérientielle

**Validation des acquis :** évaluation continue

**Maximum de participants :** 5

**Tarif intra :** 3 000 € HT / groupe

### Prochaine session

Nous contacter

Lieu : Toulouse et sa périphérie

*Session sur-mesure possible*

### Objectifs

- Mettre en place une organisation comptable efficace
- Effectuer la saisie des opérations courantes
- Procéder aux travaux d'inventaire
- Effectuer la clôture d'un exercice comptable
- Contrôler et justifier ses comptes
- Editer et archiver les différents documents comptables obligatoires

### 1/ Mise en place d'une organisation comptable efficace

- Etude de l'organisation de travail actuelle : mise en évidence des difficultés organisationnelles rencontrées.
- Analyse des besoins et étude de solutions cohérentes.
- Mise en place d'un système organisationnel adapté.

### 2/ Tenue de la comptabilité

- Obligations comptables : rappel des règles et principes comptables.
- Traiter les opérations de trésorerie :
  - Comptabiliser les encaissements et décaissements,
  - Comptabiliser les effets de commerce,
  - Traiter les impayés,
  - Procéder à un contrôle périodique des comptes de trésorerie.
- Traiter les opérations relatives à la TVA :
  - Règles en matière de TVA dans les différents secteurs d'activité : taux applicables et comptabilisation,
  - Comptabiliser les acomptes de TVA à verser (pour une CA12),
  - Procéder à la déclaration annuelle de TVA (CA12), la déclaration mensuelle (CA3).
  - Procéder au contrôle des comptes de TVA avec la déclaration,
  - Comptabiliser la déclaration annuelle de TVA : liquidation de la TVA.
- Traiter les opérations liées aux salaires :
  - Comptabiliser un bulletin de salaire,
  - Procéder aux déclarations sociales,
  - Comptabiliser les charges salariales et patronales,
  - Procéder aux points de contrôle des comptes de rémunération.
- Traiter les opérations relatives aux frais de déplacement :
  - Calculer des frais kilométriques,
  - Comptabiliser les frais kilométriques.

### 3/ Travaux de clôture

- Obligations comptables et fiscales : appréhender le principe de connexion entre la fiscalité et la comptabilité.

- Planifier les opérations de clôture :
  - Analyse du travail à réaliser,
  - Mise en place d'une organisation méthodique.

### • Réaliser la clôture des opérations d'investissement :

- L'amortissement comptable : règles, méthodes et comptabilisation,
- Divergences entre amortissement comptable et fiscal : l'amortissement dérogatoire,
- Les mises au rebut et les cessions,
- Le tableau d'inventaire.
- Réaliser la clôture des opérations de ventes :
  - Les règles de rattachement des produits à l'exercice concerné,
  - Les écritures de régularisation des produits.
- Réaliser la clôture des opérations relatives aux charges de l'exercice :
  - Les règles de rattachement des charges à l'exercice concerné,
  - Les écritures de régularisation des charges et dettes d'exploitation.
- Réaliser la clôture des opérations relatives aux cotisations sociales du travailleur indépendant :
  - La comptabilisation des cotisations sociales déductibles et non déductibles,
  - Les règles de rattachement des cotisations sociales à l'exercice concerné,
  - Les écritures de régularisation des cotisations sociales.

### 4/ Contrôler et justifier ses comptes

- Appliquer les méthodes de contrôle comptable,
- Régulariser sa comptabilité.

### 5/ Archiver les documents comptables obligatoires

- Les journaux,
- Le grand livre,
- Les 3 balances : globale, clients et fournisseurs,
- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

### Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin  
07 68 40 08 95

nweckerlin@lesclesdelagestion.fr

 les clés de la gestion  
FORMATIONS

[www.lesclesdelagestion.fr](http://www.lesclesdelagestion.fr)